

Sensibilisation aux nouvelles règles relatives à la protection des données

Modalités pédagogiques

Durée : 7 heures, 1 jour

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 8 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Le Règlement Général Européen pour la Protection des Données (RGPD) est une législation européenne qui est entrée en application le 25 mai 2018. Elle s'adresse à l'ensemble des entreprises et organisations en Europe.

Le RGPD vise à assurer et renforcer de façon uniforme la protection des données personnelles collectées par les entreprises dans le cadre de leur activité.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les principes du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Connaître le cadre juridique du RGPD
- Identifier les modifications entre la « Loi informatique et libertés » et le Règlement européen

Public visé et Prérequis

Public visé :

Correspondant Informatique et Libertés », dirigeant, directeur et responsable juridique, juriste, responsable administratif, Directeur RH, DSI et toute personne concernée par le traitement des données à caractère personnel dans le cadre de son activité.

Prérequis :

Maitriser la langue française

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

- Présentation du RGPD
- Contexte réglementaire

Le cadre juridique du RGPD

- Les différents acteurs concernés
- Le cadre territorial d'application
- Les données personnelles

Après-midi

Les outils de suivi RGPD

- Le registre des activités et la fiche de traitement des données
- La feuille de route

Rôle et responsabilité des responsables de traitement

- La répartition des rôles en interne
- La responsabilisation à travers la conformité
- Les différents types d'organisation à mettre en place

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en RGPD depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.